



ᐅᑎᑎᑦᑦ ᐅᑎᑎᑦᑦ ᐅᑎᑎᑦᑦ
Building Nunavut Together
Nunavut Iluqatigiingniq
Bâtir le Nunavut ensemble

GOVERNEMENT DU NUNAVUT

OFFRE D'EMPLOI

Titre : Plombier/plombière et mécanicien/mécanicienne de brûleurs à mazout et de machines fixes

Ministère : Services communautaires et gouvernementaux

Collectivité : Rankin Inlet

Référence : 14-508267

Type d'emploi : Poste à durée indéterminée

Salaire : 91 832 à 104 248 \$ par année; 37,5 heures par semaine

Prime de vie dans le Nord : 18 517 \$ par année

Syndicat : Membre du Syndicat des employé-e-s du Nunavut

Logement : Un logement subventionné est offert pour ce poste

Date de clôture : Jusqu'à ce que le poste soit pourvu

Cette offre d'emploi est ouverte à tous les candidats et candidates.

Il s'agit d'un poste de nature très délicate. Aussi une vérification satisfaisante du casier judiciaire et de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables est-elle requise.

Le gouvernement du Nunavut a été nommé l'un des meilleurs employeurs en matière de diversité du Canada et l'un des employeurs canadiens de choix pour les jeunes et les personnes nouvellement diplômées en 2022. Avec l'une des populations les plus jeunes et dont la croissance est la plus rapide au Canada, le Nunavut est un territoire dynamique, vivant et déterminé à devenir un lieu encore meilleur pour les générations futures. En tant que gouvernement, nous travaillons à renforcer notre modèle unique de gouvernance – qui intègre les valeurs sociétales inuites, favorise l'utilisation de l'inuktitut, est parvenu à assurer une bonne représentativité de ses citoyen(ne)s dans la fonction publique et collabore avec ses partenaires pour permettre au Nunavut de réaliser son potentiel. La personne retenue bénéficiera d'un salaire concurrentiel, d'assurances médicale et dentaire, d'un régime de retraite à prestations déterminées, d'une aide financière pour sa réinstallation et de possibilités de formation et d'avancement professionnel.

Relevant du ou de la gestionnaire des installations, le plombier/plombière et mécanicien/mécanicienne de brûleurs à mazout et de machines fixes assume la responsabilité principale des services et du soutien techniques, opérationnels et d'entretien des installations de traitement de l'eau et des égouts, du système de distribution de l'eau et des égouts, de l'entretien préventif et des réparations de toutes les grandes installations du gouvernement du Nunavut, comme utilidor, toutes les écoles, le centre de santé régional de Kivalliq et d'autres actifs importants du gouvernement du Nunavut à Rankin Inlet et dans la région. La personne titulaire du poste sera responsable de l'entretien des brûleurs et devra se rendre dans d'autres communautés pour effectuer des inspections et des réparations. Ce poste a un impact sur l'efficacité du gouvernement du Nunavut et sur les services aux autres ministères et à la population en identifiant les déficiences et en effectuant les réparations avec précision afin de prévenir les risques pour la sécurité du GN et de la population.

Le plombier/plombière et mécanicien/mécanicienne de brûleurs à mazout et de machines fixes effectue des vérifications quotidiennes dans les stations de pompage, les usines de traitement des eaux usées, les stations de relevage, les centres de santé, les écoles, le NAC et d'autres installations du GN. La personne titulaire du poste remplit les rapports et les listes de contrôle de l'exploitant, vérifie le fonctionnement du système pour les bâtiments équipés de commandes DDC, enlève les déchets solides de la station d'épuration, prélève des échantillons d'eau pour des analyses bactériologiques, travaille avec le personnel spécialisé et supervise le personnel occasionnel et les sous-traitants, effectue des contrôles de maintenance préventive, commande des matériaux, effectue des inspections sur les travaux réalisés par les sous-traitants et tient un

Pour postuler, veuillez courrieller une lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitae à l'adresse KivalliqHR@gov.nu.ca. Veuillez inscrire la RÉFÉRENCE dans l'objet de votre courriel.

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que son effectif soit représentatif de sa population. Ainsi, conformément aux dispositions de sa Politique de priorité d'embauche, la priorité sera accordée aux personnes qui se définissent comme inuites aux termes de l'Accord du Nunavut.
- Les fonctionnaires du gouvernement du Nunavut qui sont en période d'essai doivent obtenir et fournir une autorisation écrite de l'administration générale du ministère qui les emploie. Ladite autorisation doit accompagner le dossier de candidature pour que celui-ci soit pris en considération.
- Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature; le cas échéant, celui-ci sera évalué en fonction de la portée et des obligations du poste. Par ailleurs, cette condition s'applique uniquement pour les postes exigeant une vérification satisfaisante du casier judiciaire ou de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables.
- Les dossiers de candidature peuvent être envoyés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Nunavut.
- Seules les personnes invitées à une entrevue seront contactées.
- Les personnes possédant une attestation pour des études postsecondaires achevées à l'étranger doivent produire à leurs dépens une évaluation de celle-ci par un établissement d'enseignement canadien reconnu. Le manquement à cette obligation peut donner lieu au rejet de leur candidature.

COORDONNÉES : Ministère des Ressources humaines
Gouvernement du Nunavut
C.P. 899, Rankin Inlet (Nunavut) X0C 0G0
<https://gov.nu.ca/fr/human-resources-fr>

Téléphone : (867) 645-8065
Sans frais : 1-800-933-3072
Télécopieur : (867) 645-8097
Courriel : KivalliqHR@gov.nu.ca



inventaire des pièces de rechange pour toutes les installations et tous les équipements. La personne titulaire de ce poste supervisera et formera les apprentis et les employés occasionnels, travaillera avec le ou la superviseur pour identifier les fournitures de transport maritime, maintiendra les pratiques d'entretien dans les zones de travail, fermera et verrouillera les coffres d'accès afin d'empêcher toute altération et d'assurer la sécurité des enfants du voisinage, tout en respectant les règles et procédures de sécurité.

Les connaissances, les compétences et les aptitudes nécessaires à cet emploi s'acquièrent habituellement par l'obtention d'une certification de plombier/plombière compagnon ou de mécanicienne/mécanicien compagnon de brûleurs à mazout, combinée à trois (3) années d'expérience à titre de professionnel dans ce domaine ou de chef d'équipe. Un certificat de mécanicien/mécanicienne de machines fixes de 5e classe est requis pour satisfaire aux exigences réglementaires minimales relatives à l'entretien d'une installation de chauffage de plus de 750 000 watts ; expérience de la supervision de personnel ou de sous-traitants ; expérience d'une variété de types et de tailles de bâtiments ou de travaux municipaux ; permis de conduire de classe 5 (ou équivalent) et plusieurs années d'expérience de travail avec des commandes DDC, depuis les opérations quotidiennes jusqu'au remplacement de dispositifs DDC défectueux.

La connaissance des systèmes de construction en climat froid, des principes techniques, de la conformité aux codes, des règlements et des politiques liés à la construction et à l'exploitation des bâtiments sera bénéfique pour ce poste.

Les langues officielles du Nunavut sont l'inuktitut, l'anglais et le français. Les dossiers de candidature peuvent être envoyés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Nunavut. La maîtrise d'au moins deux langues officielles constitue un atout. Sont aussi considérées comme des atouts la connaissance des communautés, de la culture, du rapport à la terre et du *qaujimaqatuqangit* inuits de même que de l'inuktitut, ainsi qu'une expérience de travail dans un environnement interculturel nordique.

Une liste d'admissibilité pourrait être créée afin de pourvoir de futurs postes vacants.

Pour postuler, veuillez courrieller une lettre de motivation accompagnée de votre curriculum vitae à l'adresse KivalliqHR@gov.nu.ca. Veuillez inscrire la RÉFÉRENCE dans l'objet de votre courriel.

- Le gouvernement du Nunavut s'engage à ce que son effectif soit représentatif de sa population. Ainsi, conformément aux dispositions de sa Politique de priorité d'embauche, la priorité sera accordée aux personnes qui se définissent comme inuites aux termes de l'*Accord du Nunavut*.
- Les fonctionnaires du gouvernement du Nunavut qui sont en période d'essai doivent obtenir et fournir une autorisation écrite de l'administration générale du ministère qui les emploie. Ladite autorisation doit accompagner le dossier de candidature pour que celui-ci soit pris en considération.
- Le fait de posséder un casier judiciaire n'exclut pas nécessairement la prise en compte d'une candidature; le cas échéant, celui-ci sera évalué en fonction de la portée et des obligations du poste. Par ailleurs, cette condition s'applique uniquement pour les postes exigeant une vérification satisfaisante du casier judiciaire ou de l'habilitation à travailler auprès de personnes vulnérables.
- Les dossiers de candidature peuvent être envoyés dans l'une ou l'autre des langues officielles du Nunavut.
- Seules les personnes invitées à une entrevue seront contactées.
- Les personnes possédant une attestation pour des études postsecondaires achevées à l'étranger doivent produire à leurs dépens une évaluation de celle-ci par un établissement d'enseignement canadien reconnu. Le manquement à cette obligation peut donner lieu au rejet de leur candidature.